

20 mai 2011

▶ IRT Jules Verne, focus sur le volet formation : Séduire et former de l'opérateur au docteur

A l'occasion de la visite de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur le site de Technocampus EMC², l'IRT Jules Verne précise le volet formation du projet. Avec une ambition « séduire et former de l'opérateur au docteur »

Le constat : répondre aux besoins industriels et renforcer l'attractivité des métiers industriels

Tous les secteurs industriels parties prenantes du projet d'IRT s'accordent sur le caractère essentiel de la formation aux métiers de demain dans les technologies de production pour maintenir un avantage concurrentiel et technologique. L'ensemble des niveaux de formation depuis le bac pro jusqu'au doctorat, offre actuellement de nombreux débouchés sur le marché du travail mais peine à attirer les étudiants : ceci est intimement lié au déficit d'attractivité de l'industrie vis-à-vis des jeunes, accentué par le sentiment qu'il s'agit là d'activités industrielles traditionnelles, comme en témoigne l'enquête réalisée en Pays de la Loire dans le cadre de l'opération « 6 000 compétences ».

La réponse de l'IRT Jules Verne : un ambitieux volet formation

Le déficit de compétences dans les métiers de l'industrie menace, à terme, la santé économique des PME et grands groupes du secteur, très présents dans la région des Pays de la Loire, l'une des régions française à avoir maintenu ces dernières années le nombre d'emplois industriels. Le projet d'IRT Jules Verne prévoit donc, avant tout, de mieux formaliser les besoins des acteurs via la création d'un Observatoire prospectif des métiers, des compétences et des formations au niveau régional. Il sera chargé de mener des études prospectives sur les marchés et les produits du futur et sur l'évolution des métiers et des compétences ; d'établir une cartographie de formations existantes et de susciter la création ou l'adaptation de ces formations ; d'élaborer et de conduire, en lien avec les professions et les établissements de formation, des programmes de sensibilisation des jeunes aux métiers de l'industrie dans le domaine de l'IRT.

Par ailleurs, un programme transversal de développement des formations en entreprise favorisera la connaissance mutuelle « entreprise / formation initiale ». Ce programme visera à inciter et accompagner le développement de l'apprentissage (du bac pro jusqu'au doctorat). Un doublement du nombre d'apprentis est visé. Un accent particulier sera mis sur le supérieur et sur l'expérimentation d'un doctorat par apprentissage. L'objectif sera d'inciter à la création d'un parcours « doctorat pour l'entreprise », axé sur la connaissance de l'entreprise, l'innovation et la création d'entreprise, la propriété industrielle, etc.

Un programme de développement des formations en lien avec les établissements s'appuiera sur les conclusions de l'observatoire des métiers et portera sur l'ensemble des niveaux, du bac pro au doctorat. Il mettra l'accent sur le développement de formations de spécialités dans le champ de



20 mai 2011

l'IRT. Il portera aussi bien sur la formation initiale que continue, il comportera un volet international important pour faire émerger des formations de référence à l'international. En particulier, des parcours de formation dans plusieurs pays – sur le modèle des masters Erasmus Mundus ou la région a déjà une position de leader en France - seront mis en place, en lien avec les partenaires académiques des clusters qui travailleront avec l'IRT à l'étranger.

Le développement d'un campus permettant l'accueil de formations, initiales et continues, sur le site de l'IRT permettra d'associer formation / recherche / innovation et développement économique sur un même site. A cet effet, les écoles et universités créeront sur le site, ou y délocaliseront, des formations supérieures dans les domaines de l'IRT : formations de techniciens, écoles d'ingénieur, masters, masters internationaux, mastères spécialisés, et doctorat. L'objectif est à terme de disposer de 1 000 étudiants permanents sur le site.

L'IRT Jules Verne rassemble sur un même site l'ensemble des acteurs industriels, académiques, laboratoires de recherche et prestataires de services en innovation pour répondre aux besoins des principales filières industrielles françaises. Il se caractérise par :

- une approche multifilières, au cœur des défis industriels, technologiques et scientifiques de 6 des 11 filières industrielles stratégiques identifiées par les Etats Généraux de l'Industrie.
- une vocation industrielle immédiate avec des objectifs de R&T orientés vers l'optimisation des processus industriels et la réduction de leur impact environnemental.
- une dimension formation très forte pour accélérer la diffusion de technologies de rupture dans les filières industrielles impactant l'ensemble des métiers, de l'opérateur à l'ingénieur.

Des champs d'actions organisés autour de 3 axes :

- Développer de nouvelles filières industrielles à haute compétitivité pour la production de structures complexes équipées.
- Contribuer à la conception et l'industrialisation de nouveaux produits grâce au développement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés de fabrication.
- Concevoir et produire autrement pour la compétitivité des entreprises, par la réduction des coûts, des délais sur des productions de haute qualité, en maîtrisant les impacts environnementaux et énergétiques.

La création d'un véritable campus universitaire technologique (70 000 m² d'infrastructures), qui :

- Donnera de réelles clés de compétitivité aux filières industrielles françaises et permettra aux académiques et industriels de développer très en amont leur travaux de collaboration.
- Confortera les filières comme l'aéronautique, la construction navale, les transports terrestres.
- Permettra de développer plus rapidement des prises de positions françaises sur de nouveaux marchés comme les énergies décarbonées (nucléaires, marines, renouvelables).

Chiffres clés: 1000 personnels de recherche, 5000 emplois qualifiés créés en dix ans, 3 millions d'emplois préservés, 450 millions d'Euros de budget prévisionnel, 15 à 20 entreprises de technologies innovantes créées, 30 Unités Thématiques d'Excellence, pilotées par des chercheurs référents internationaux.